

**SEANCE DU CONSEIL  
D'ADMINISTRATION DU CCAS  
DU 25 juin 2009  
N° 14**

Date de la convocation :  
16 juin 2009

Nombre de membres :  
**9**

Présents :  
**7**

Votants :  
**7**

Le vingt-cinq juin deux mil neuf à 14 heures,  
Le Conseil d'Administration s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Jean-Claude LANGLOIS, Président,

**Étaient présentes :**

Mesdames : PIOT, CABANILLAS, LINTILHAC, QUINET, NIVERT

Monsieur : GALERNE

**Étaient absentes excusées :**

Mesdames : MOUREAUX, MAILLARD

Mme CABANILLAS a été élue secrétaire de séance.

**Approbation du compte-rendu du conseil d'administration du 11 mai 2009**

Le compte-rendu du conseil d'administration du 11 mai 2009 est approuvé à l'unanimité.

**1. Bilan Sortie Anciens**

Suite au boitage, moins de 20 personnes se sont inscrites. Il convient de savoir si cette sortie doit être maintenue ou annulée. Les membres décident de maintenir cette sortie malgré le faible quota sous réserve que la réservation soit toujours valide.

Arrivées de Mmes NIVERT et LINTILHAC à 14h25.

**2. Planning d'été (anniversaire, personnes isolées, canicule)**

Afin d'organiser la période estivale, un planning pour la distribution de cadeaux d'anniversaire et de naissances a été organisé.

La Préfecture demande que soit recensé les personnes isolées. La liste des personnes de plus de 80 ans établie par les membres du CCAS servira à ce recensement.

**3. Questions diverses**

Cantine scolaire : Monsieur le Maire remercie les Membres du CCAS qui sont venus assister l'agent communal durant les heures du midi.

Aide à l'énergie : Ce dossier est en cours.

Synthèses des Réunions auxquelles certains membres ont assisté :

- 28 mai : assemblée générale de la gérontologie du Mantois (déménagement des locaux)
- 9 juin : maltraitance des personnes âgées, réforme des tutelles
- 11 juin : MSA actions sociales auprès des séniors (des ateliers sont organisés sur le « bien vieillir » pour les séniors de plus de 50 ans adhérents à la MSA)

Madame QUINET

- informe que les personnes qui bénéficient d'une aide de l'APA reçoivent des chèques emplois services (CESU) qu'ils peuvent utiliser auprès des sociétés de service.
- va faire un point sur système de l'ADMR pour améliorer certaines choses.

L'ordre du jour et les questions diverses étant épuisés, la séance est levée à 15h15.

Le Président,